



## Communiqué de Presse :

# VICTOIRE POUR LES « indignés » AIR FRANCE A BASTIA !



Pendant deux ans, avec la CGT, les salariés en CDD Air France de Bastia se sont battus avec acharnement pour obtenir leur intégration à Air France.

Après un jugement prud'homal et une requalification en CDI non appliquée par Air France en octobre 2011, ils ont rythmé leur mouvement de colère et d'indignation par de nombreuses actions revendicatives. Ils ont notamment occupé l'aéroport, jours et nuits, durant plus de six mois. Ils ont, à chaque instant, été accompagnés par leurs délégués du personnel CGT Air France, et au-delà, d'un soutien de toute la CGT.

**Leur lutte fut éprouvante mais exemplaire.**

Après ce long rapport de force, ce mouvement mené par celles et ceux que l'on nommait « les indignés » ou « Indignati », ont obtenu satisfaction devant la Cour de Cassation.

En effet, le 18 décembre 2013, la plus haute juridiction existante :

- *confirme la requalification en CDI,*
- *annule la rupture des contrats prononcée par Air France et permet aux salariés concernés de réintégrer leur poste de travail avec effet rétroactif.*

Air France mentait en prétendant pouvoir mettre fin aux contrats des Indignati sous le prétexte de l'arrivée à terme des CDD, alors qu'ils avaient été requalifiés en CDI. Mais...

**« Quand le mensonge prend l'ascenseur, la vérité prend l'escalier.  
Elle met plus de temps mais elle finit toujours par arriver »**

La CGT se réjouit de cette victoire juridique et espère qu'elle sera de nature à favoriser la mise en place de véritables négociations sur le devenir des escales Air France en Corse, la défense de l'emploi local, la reprise d'activités externalisées, les nouvelles organisations du travail etc.

Nous tenons à remercier les nombreux soutiens que nous avons reçus durant cette lutte, qu'ils soient citoyens, syndicaux, associatifs ou politiques.

**Micca Nati Per Esse Dumati : Pas nés pour être mâtés !**

**www.cgtairfrance.com**

Tél. : 01 41 56 04 08/11 - Fax : 01 41 56 04 19 - courriel : contact@cgtairfrance.com



Cgt AirFrance



CGTAIRFRANCE



cgtairfrance